Zeitschrift: Générations : aînés

Herausgeber: Société coopérative générations

Band: 26 (1996)

Heft: 2

Artikel: Le temps des carnavals

Autor: J.-R. P.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-828598

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le temps des carnavals

Réminiscence des fêtes païennes, Sa Majesté Carnaval revit chaque année en février à Rio, à Nice, à Venise et à Bâle. Mais également plus près de chez

nous à Payerne, Fribourg et Monthey notamment. Attention, pour quelques jours, il est permis de tout dire... et tout faire!

i l'esprit du carnaval est le même partout, les traditions varient selon les régions. A Rio, par exemple, les excès mènent souvent à des règlements de comptes sanglants. C'est durant le carnaval que certains personnages trouvent la mort.

A Venise, où le carnaval est un enchantement pour les yeux, on coupait jadis la tête d'un taureau sur la Place St-Marc. Cette coutume a heureusement disparu. A Binches, en Belgique, les Gilles ont pris pour habitude, aujourd'hui encore, de bombarder les façades des maisons d'oranges bien mûres.

A Bâle, tout le monde connaît la cérémonie du «Morgenstreich», qui débute à 4 heures du matin et marque le début des festivités qui dure-

ront trois jours. Et trois nuits. Si les cliques bâloises se mesurent aujour-d'hui verbalement, il n'en a pas tou-jours été ainsi. En 1376, le tournoi organisé pour l'occasion dégénéra et l'on dénombra quatre victimes parmi la noblesse.

La loi des femmes

En Suisse romande, on dénombre trois manifestations importantes: les Brandons de Payerne, le carnaval de Fribourg et celui de Monthey. A Payerne, les femmes font la loi (une fois n'est pas coutume!) le dernier jour du carnaval. Cette coutume, appelée «La Nuit des Chineuses» leur permet d'invectiver les hommes qu'elles croisent sur leur chemin. Il faut préciser qu'elles sont masquées.



On ne saurait imaginer un carnaval sans musiciens

A Fribourg, tout le monde se retrouve le dimanche après-midi dans le quartier de l'Auge, pour assister au procès, puis à la mise à mort du grand Rababou. On brûle l'effigie d'un sauvage qui aurait hanté les grottes du Gottéron bien avant la fondation de la ville.

Les Valaisans ne sont pas en reste. Si l'on fête carnaval un peu partout à travers le canton, c'est pourtant Monthey qui a acquis, au fil des ans, une réputation dépassant largement les frontières. On y fête carnaval du vendredi au mardi soir (très tard!), dans les établissements publics, mais aussi dans la rue. Trois cortèges sont organisés: le corso du dimanche après-midi, avec guggenmusik et chars humoristiques, le cortège du lundi soir, qui fait intervenir l'air du «Pimponicaille» dans

> les arrières-salles des bistrots et enfin celui du mardi aprèsmidi, où les enfants mettent une touche finale à la fête.

En transes

Que ce soir à Rio ou à Monthey, la démarche est la même. Il s'agit, durant quelques heures ou quelques jours, d'oublier les conventions et d'abattre les barrières sociales. Le temps d'un carnaval, les souillons deviennent des princesses et les gueux sont les rois de la ville.

Durant ce court laps de temps, où tout est permis, l'alcool coule à flots et l'on fait ripaille autour des tables bien garnies. Certaines personnes économisent durant une année, sou après sou, pour s'offrir une parure colorée qui durera quelques heures.

Les groupes musicaux déversent leurs mélodies au rythme répétitif, qui génèrent des états de transe et permettent d'oublier, le temps d'un instant, les difficultés quotidiennes et la

condition des plus démunis.

Puis, lorsque les feux de la fête sont éteints, vient le temps du jeûne et des privations (en théorie). Jadis, ceux qui violaient le jeûne étaient passibles de la peine de mort. Plus tard, ils étaient promenés à travers la ville, un quartier de viande autour du cou. Carnaval ne tire-t-il pas ses origines de «caro vale», qui signifie «adieu, viande»?

 $\overline{J.-R.\ P.}$



▲ Ces curieux soldats finiront dans un panier à salade...

▼ Satire et parodies ne manquent pas de mordant





◆ Toutes les fantaisies sont autorisées lors des cortèges

Photos Yves Debraine

Sa Majesté semble sortir tout droit d'un film de Fellini

Sortez vos masques!

BALE. – Le «Morgenstreich» le lundi 26 février. Renseignements: tél. 061/261 50 50.

PAYERNE. – Les Brandons auront lieu du 23 au 26 février. Renseignements: tél. 037/61 61 61.

FRIBOURG. – Le Rababou dimanche 18 février. Carnaval jusqu'au 20. Renseignements: tél. 037/81 31 75.

MONTHEY. – Le carnaval débute le 16 février. Renseignements: tél. 025/71 55 17.

SION. – Du 15 au 21 février. Cortège le 17. Tél. 027/22 85 86

SIERRE. – Les 15-16 février. Tél. 027/55 85 35

BASSECOURT. – Du 16 au 20 février. Cortège les 17 et 18. Tél. 066/56 67 67.

DELEMONT. – Du 18 au 20 février. Cortège le 18. Tél. 066/22 97 78

BIENNE. – Du 22 au 26 février. Cortège le 25. Tél. 032/22 75 75.

LA CHAUX-DE-FONDS. – Du 22 au 24 mars. Tél. 039/24 20 10.

